



Anglars Juillac, le 22 Décembre 2025

CONFRERIE des VINS de CAHORS

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du soutien financier aux actions de promotion des produits du Lot le Conseil Départemental nous a versé une subvention suite à notre demande.

Aussi, nous avons le plaisir d'adresser à la Confrérie un règlement par virement de 1120 € pour votre action « Ban des Vendanges ».

La répartition de la subvention de 1 400 € allouée est répartie au prorata de votre première sollicitation.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Sandrine SERVANT
Chargée de missions

*vir à
22/12/25*

Virement le 22/12/25

Syndicat de défense du vin AOC Cahors
Organisme de Défense et de Gestion
Pôle Viti-Vinicole
46140 Anglars-Juillac
Tél. : 05 65 20 81 80
Mail : contact@aoc-cahors.vin